



Jusqu'au 20 février 2016

Lire en short : appel à projets 2016

La deuxième édition de Lire en short, organisée par le CNL se tiendra du 20 au 31 juillet 2016 sur tout le territoire. Participez à l'appel à projets !

Promouvoir la lecture auprès des jeunes est l'ambition première de Lire en short. Transmettre le plaisir de lire est au cœur des actions mises en œuvre pendant cette manifestation nationale, populaire et festive.

Lire en short 2016, c'est...

- Un événement national de lancement le 20 juillet
- des événements régionaux, labellisés et donc soutenus financièrement par le CNL
- des événements référencés, soutenus en termes de communication par le CNL : les inscriptions débiteront au mois d'avril 2016.

Demande de labellisation

Présentez votre projet pour obtenir une labellisation et un soutien financier du CNL en [téléchargeant le formulaire en ligne](#).

Qui peut y participer ?

Toute personne morale, quel que soit son statut (association, librairie, bibliothèque, médiathèque, centre culturel et sportif, centre d'animations, collectivités, mairie...), dont le siège social et les animations sont sur le territoire français, qui propose un événement auprès des enfants et des jeunes autour de la lecture.

Comment y participer ?

Un événement pourra être labellisé et s'inscrire dans le programme national de Lire en short s'il respecte les principaux critères suivants :

- s'inscrire dans les dates de la manifestation (20-31 juillet 2016) ;
- avoir lieu sur le territoire français, sur des sites grand public et passants (plages, bases de loisirs, campings, piscines, lieux populaires...);

- mobiliser tous les publics, et spécifiquement le jeune public. Une attention particulière sera portée aux projets qui s'adressent aux adolescents et aux jeunes adultes ;
- offrir la possibilité de lire sur place et gratuitement (bibliothèques mobiles, malles de livres, opérations itinérantes, vente...). La participation d'au moins une librairie indépendante fait partie des principaux critères retenus ;
- créer des démarches originales pour inciter à la lecture et des actions pour faire connaître l'univers d'auteurs et d'illustrateurs jeunesse importants ;
- impliquer différents maillons locaux de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires...) ;
- proposer des actions de médiation ludiques ;
- programmer des animations de qualité, qui valorisent le livre et la lecture, ainsi que les auteurs et illustrateurs invités dont la rémunération doit être systématique lorsqu'ils participent aux animations (rencontres, débats, lectures...) ;
- disposer de partenaires locaux, publics et/ou privés ;
- proposer une communication des animations auprès du grand public ;
- témoigner de la réalisation d'opérations et/ou d'activités annuelles dans le domaine du livre et/ou de la jeunesse ;
- la structure labellisée devra promouvoir Lire en short en direction des publics mais aussi des professionnels du livre et de l'enfance pour le rayonnement régional de l'événement. Elle devra autant que possible prendre en charge la diffusion et la coordination de Lire en short au plan régional.

Dépôt du dossier

Les dossiers doivent comporter le formulaire complété avec l'ensemble des pièces demandées. Pour remplir le formulaire : enregistrez-le sur votre ordinateur, complétez chaque champs, renommez et sauvegardez-le avant de l'envoyer.

Les dossiers doivent faire l'objet d'un double envoi : l'un adressé à la direction régionale des affaires culturelles (Drac) de la région où a lieu la manifestation, l'autre au CNL par courrier et par courriel à Estelle Kesztenbaum (écrire un message / Centre national du livre, 53 rue de Verneuil 75007 Paris).

Nous vous remercions de bien vouloir indiquer sur vos courriers et courriels la mention "Lire en short 2016".

Date limite de dépôt du dossier : 20 février 2016

La labellisation

Les événements labellisés bénéficieront d'un soutien financier et de la communication nationale mise en place par le Centre national du livre. Ils recevront également un kit de communication et seront invités à s'inscrire (à partir du mois d'avril 2016) sur le site internet de Lire en short.

Contacts

Centre national du livre
Département des Relations extérieures
01 49 54 68 62